

Liste de vérification des documents requis

Votre demande de subvention ne sera évaluée que lorsque nous aurons reçu TOUS les documents requis

Droits et responsabilités formulaire de consentement

Imprimer, remplir et signer le formulaire « [Entente sur les droits et responsabilités et consentement](#) » du Programme de subventions pour la garde d'enfants.

Identité

Si vous êtes né au Canada, fournir l'**un** des documents suivants pour chacun des membres de la famille :

- Certificat de naissance canadien
- Déclaration de naissance vivante au Canada
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien (carte de statut)

Les pièces d'identité doivent être valides et photocopiées resto verso (les deux côtés). Les cartes de santés et les cartes d'assurance sociale ne sont pas acceptées.

Si vous n'êtes pas né au Canada, fournir l'**un** des documents suivants pour chacun des membres de la famille :

- Passeport canadien
- Carte ou certificat de citoyenneté canadienne
- Carte de résident permanent du Canada
- Confirmation de la résidence permanente au Canada (IMM5292)
- Fiche d'établissement (IMM1000)
- Attestation de statut de personne protégée

Si vous **n'avez pas de statut légal** au Canada, veuillez fournir une preuve de votre demande de résidence permanente. Les demandeurs au Canada du programme d'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine peuvent fournir un permis de séjour temporaire ou une fiche de visiteur.

Lieu de résidence

Fournir l'**un** des documents suivants attestant que vous résidez dans la ville d'Ottawa :

- Bail ou avis récent d'augmentation de loyer
- Document d'hypothèque
- Relevé d'imposition foncière
- Reçu de loyer avec le nom et le numéro de téléphone du propriétaire
- Lettre du propriétaire
- Deux factures récentes** de services publics (d'entreprises différentes)
- Deux lettres récentes** du gouvernement (autres que votre vérification fiscale)

Les documents soumis doivent dater de trois mois ou moins.

Garde l'égale ou tutelle de l'enfant

Si l'autre parent de votre enfant ne réside pas avec vous ou si vous avez la garde temporaire d'un enfant, vous devez fournir l'un des documents suivants :

- Entente de garde/accord de séparation
- Ordonnance d'un tribunal
- Affidavit (marqué du sceau d'un commissaire)
- [Déclaration du parent ou du tuteur légal](#)
- Accord de garde temporaire

Renseignements fiscaux

Fournir l'un des documents suivants pour la dernière année d'imposition :

- Avis de cotisation (pour chaque parent) et relevé de Prestation universelle pour la garde d'enfants (RC62) (s'il y a lieu)
- Allocation canadienne pour enfants (ACE)
- Prestation ontarienne pour enfants (POE)

À compter de juillet, seul l'avis de cotisation de l'année d'imposition précédente est accepté.

Les déclarations de revenus et les relevés T4 ne sont pas acceptés.

Nouveaux arrivants au Canada

Si vous n'avez pas encore produit de déclaration de revenus, vous devrez fournir une preuve de votre date d'établissement au Canada (fiche d'établissement [IMM1000] et/ou Carte de résident permanent du Canada).

Raison justifiant les besoins de garde d'enfant

Vous occupez un emploi :

- Talons de paie couvrant le dernier mois travaillé ; **ou**
- Lettre de l'employeur attestant le nombre d'heures travaillées

Vous réintégrez le marché du travail à la suite d'un congé de maternité, ou d'un congé parental ou autre :

- Lettre de l'employeur attestant la date de retour au travail et le nombre d'heures travaillées
- Relevé d'assurance-emploi

Vous êtes travailleur autonome :

[Déclaration d'emploi autonome](#)

- Votre plus récente déclaration T1 générale
- Une copie de l'inscription d'entreprise, du permis, du contrat ou du plan d'affaires

Si vous êtes constituée en personne morale, voir la section « Vous occupez un emploi ».

Vous êtes aux études et/ou suivez une formation :

Preuve d'inscription et horaire de cours; **ou**
Sommaire d'évaluation du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) attestant votre statut d'étudiant (temps plein ou partiel)

Vous bénéficiez du programme Ontario au travail :

Vous devez avoir signé une entente de participation et prendre part à une activité approuvée.

Vous bénéficiez du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) :

Si votre conjoint ou votre époux n'est pas handicapé, vous devez justifier pourquoi vous avez besoin de services de garde.

Vous ou votre enfant avez des besoins particuliers :

Le Programme de subventions des services de garde vous fournira un formulaire médical à faire remplir par votre médecin.

Soumission de documents

Pour une nouvelle demande ou un renouvellement annuel, vos documents peuvent être envoyés par télécopie ou par courriel ou remis en mains propres à l'un de nos quatre centres de service sociaux et d'emploi. Pour connaître qui est votre chargé de cas en services de garde, composez le 3-1-1 sélectionnez votre langue et choisissez l'option 4 pour « garde d'enfants ».

Télécopieur : 613-580-2447

Courriel :

- Nouvelles demandes seulement : ccraw-relage@ottawa.ca
- Renouvellements annuels seulement.) : coordonnateurdesubvention@ottawa.ca

En personne :

- SSE Bureau du Centre - 370, rue Catherine, 2^e étage Ottawa (Ontario) K1R 5T5
- SSE Bureau de l'Est - 2339, chemin Ogilvie, bureau 410 Ottawa (Ontario) K1J 8M6
- SSE Bureau du Sud - 2020, chemin Walkley Ottawa (Ontario) K1G 6S6
- SSE Bureau de l'Ouest 100, promenade Constellation, 2^e étage Ouest Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Renseignements généraux, téléphoner au 3-1-1 ou visiter le ottawa.ca/gardeenfants